



COMPTE RENDU du GT CDAS du 04 MAI 2021 et du CTL du 06 MAI 2021

ACTION SOCIALE:

Un groupe de travail s'est tenu mardi 4 mai en vue du prochain Comité Départemental d'Action Sociale prévu mi-juin 2021. Le montant du budget de l'action sociale dans la Loire s'élève pour 2021 à 38 750 €. Eu égard au contexte sanitaire actuel, l'organisation d'une sortie ou d'une manifestation (arbre de Noël) est aléatoire pour l'instant. Avant la COVID, en 2019, 12 930 € avaient été affectés aux sorties et 27 175 € pour l'arbre de Noël. En 2020, afin de consommer le budget, le montant des chèques cadeau a été fortement majoré. Toutefois, une telle politique exclut les jeunes agents et les agents sans enfants. Dès lors, ce groupe de travail a réfléchi sur un dispositif pouvant bénéficier à l'ensemble du personnel en attendant le retour « au monde d'avant ».

Les réflexions en cours s'orienteraient vers :

- le financement au profit de tous les agents d'un accès gratuit et illimité pour un an au site « tout apprendre » qui propose un large panel de prestations : soutien scolaire (toutes les classes du CP à la Terminale), un pack développement personnel (Bien-être et santé, sport et fitness, code de la route...), un pack loisirs (cuisine, musique, arts créatifs...) et un bouquet Presse avec près de 90 titres dans tous les domaines (Le Monde, l'Équipe, Paris-Match, Santé Magazine, Rock&Folk...);
- l'organisation éventuelle d'un week-end à Marseille/Cassis à l'automne et d'une journée neige. Si la crise sanitaire ne permettait pas de mener à terme ces projets, les crédits seraient reportés sur les « bons cadeaux » pour les enfants ;
- la mise en place de séances de cinéma pour Noël pour les enfants avec distribution d'un sachet goûter à l'issue de la séance cinématographique.

Les arbitrages seront opérés lors du CDAS mi-juin.

COMITE TECHNIQUE LOCALE DU 6 MAI 2021 :

Le CTL était consacré aux horaires d'accueil du public et au budget local.

- S'agissant de la **modification des horaires d'ouverture des centres des Finances Publiques**, la DDFIP 42 a décidé d'appliquer l'amplitude horaire minimale offerte par la circulaire du 10/12/2020, à savoir 20H/semaine. (maintien de la volumétrie de 16 heures pour les Centres des Finances Publiques non urbains). Pour la Loire, cela se traduira par une **ouverture tous les matins de 8H30 à 12H30 à compter du 1^{er} juillet 2021. Les accueils sur RDV devront s'adapter à ces nouveaux horaires.**
Pour rappel :
 - les SIE accueillent exclusivement sur rendez-vous sur les plages d'ouverture.
 - Il en est de même pour les SPFE sauf pour l'accueil de dépôt.
 - Les Trésoreries ne pratiquent pas l'accueil sur rendez-vous.

Vos élus FO DGFIP 42 ont voté contre : C'est un moyen qu'utilise la DGFIP pour

palier aux suppressions d'emplois !!

Vos élus ont fait remarquer les contraintes horaires que les collègues, chargés de l'accueil seront amenés à supporter.

- S'agissant de **l'exécution budgétaire 2020 et des prévisions budgétaires 2021**, il y a lieu de retenir les points suivants :
 - En 2020, les crédits de paiement se sont élevés à 3 728 545 €. Les crédits non utilisés avant la fin de l'année remontent au niveau national pour être redéployés vers d'autres directions locales. C'est dans le cadre de ce dispositif que la DDFIP 42 a pu bénéficier de crédits de paiement supplémentaires en fin de gestion à hauteur de 99 000 € ;
 - La crise sanitaire a généré 293 396 € de dépenses supplémentaires soit 7,8 % du budget. Elles portent essentiellement sur le financement des repas durant la période de continuité d'activité, l'achat de matériels pharmaceutiques, des dépenses supplémentaires de ménage et de décontamination, du coût des aménagements de protection et de vigiles. La baisse d'activité de nos services en 2020 a généré par contre quelques économies en matière de frais de fonctionnement;
 - Le budget prévisionnel 2021 est établi sur la base de la DGF de 3 635 783 € avec comme axes prioritaires : **projets d'amélioration des conditions de vie au travail** (parking à vélo, salles de convivialité Convention et St-Étienne Amendes, réfection des ouvrants sur certains sites), **installation de bornes de recharge pour véhicules électriques** et **amélioration des performances thermiques des bâtiments, rénovation du CFP de Roanne dans le cadre de l'installation du Service National de l'Enregistrement**, mise en œuvre du Nouveau Réseau de Proximité et bien évidemment toujours les coûts liés au contexte sanitaire...
- S'agissant des **questions diverses** :
 - Après une légère accalmie, on constate une augmentation des cas de contamination cette semaine dans nos services.
 - Une délégation de la Direction générale était présente cette semaine pour accueillir les 4 collègues nouvellement affectés au SNE. Il est piloté pour l'instant par intérim par la responsable du SPFE de ROANNE.
 - M OZIOL a confirmé qu'il n'avait donné aucune consigne de fermeture des espaces de convivialité dans lesquels il convient d'éviter tout regroupement. Il est rappelé que l'on peut déjeuner sur son bureau.

Vos élus FO DGFIP 42